

ACCEPTATION DES RISQUES LIÉS À UNE DIALYSE

Informations essentielles dont les passagers sous dialyse doivent tenir compte.

Nous recommandons vivement aux passagers sous dialyse de suivre un traitement stable à leur domicile pendant **au moins 12 mois** avant d'effectuer une croisière.

Avant de prendre le large, il convient de prendre en compte plusieurs éléments :

- 1. Consultation chez votre néphrologue: Les passagers sous dialyse qui souhaitent partir en voyage doivent consulter leur néphrologue. Il est essentiel de transmettre une copie de la présente lettre à votre prestataire de soins de santé avant de prendre des dispositions en vue de votre voyage..
- 2. Assistance médicale à bord: Sachez que nos navires ne disposent pas, à bord, d'un néphrologue et que notre personnel médical n'est pas en mesure de vous apporter son aide dans le cadre de la gestion de la dialyse. Lors des escales, la disponibilité des praticiens exerçant cette spécialité peut être limitée. Par conséquent, les soins médicaux spécialisés, quels qu'ils soient, demandés par un néphrologue ne seront pas accessibles lorsque le navire sera en mer. Une hémodialyse n'est possible que par l'intermédiaire d'un professionnel de santé agréé par MSC sur un nombre limité de croisières.
- 3. Alimentation de secours de l'équipement de dialyse: Nos navires ne fournissent pas de batterie de secours pour les équipements de dialyse. En cas de coupure de l'alimentation électrique à bord, les appareils de dialyse dont le fonctionnement dépend d'une alimentation électrique sont susceptibles de ne pas fonctionner.
- **4. Modifications de l'itinéraire et retards**: Des modifications de l'itinéraire de la croisière et des escales aux différents ports ou des retards imprévus peuvent survenir. Préparez-vous à toute éventualité.
- **5. Risques pour la santé** : Lors de l'organisation de votre croisière, tenez compte des risques d'infection communautaire et de divers autres risques pour la santé liés à tout voyage.
- 6. Conséquences graves en cas de dialyse manquée: Le fait de ne pas suivre un traitement par dialyse programmé peut avoir de graves conséquences pour les passagers. De plus, si un navire n'est pas en mesure d'effectuer une escale prévue pour des raisons opérationnelles, les passagers doivent avoir conscience qu'ils assument des risques supplémentaires.
- 7. Risques reconnus: Les patients sous dialyse peuvent être confrontés à divers risques, notamment la péricardite, la tamponnade cardiaque, l'insuffisance cardiaque congestive, l'anémie, l'hémorragie, voire un décès. Les risques spécifiquement associés à une dialyse péritonéale incluent une infection, l'obstruction du cathéter, l'hémopéritoine et les complications métaboliques. Pour ce qui est de l'hémodialyse, les risques incluent une baisse de la pression artérielle, des saignements, une infection, la coagulation dans l'accès vasculaire et des convulsions.
- 8. Frais médicaux: Les passagers doivent avoir conscience que tout traitement dont ils bénéficient au sein du centre médical du navire entraîne la facturation de frais. Ces frais doivent être réglés avant le débarquement. Une facture détaillée sera remise à ce titre. Celle-ci peut être transmise à votre assurance voyage ou maladie. Sachez qu'en règle générale, l'assurance interruption de voyage standard ne couvre pas les frais médicaux.

Prise de dispositions par les passagers en cas de dialyse à bord

- Les passagers sont tenus de prendre toutes les dispositions nécessaires pour leur dialyse, qu'elle soit auto-administrée à bord ou au sein d'un établissement à terre. Dans le cadre de cette responsabilité, les passagers doivent s'assurer qu'ils disposent de l'équipement et des fournitures appropriés à bord 4 heures avant le départ. Pour des raisons de sécurité, l'équipe responsable des Besoins médicaux spéciaux doit être informée des fournitures spécifiques que chaque passager apporte à bord du navire. Cela inclut des informations détaillées, telles que les quantités et le nom du prestataire de soins de santé ou du fournisseur de matériel médical chargé du transport de ces fournitures. Pour faciliter le passage aux contrôles de la sécurité du navire, les passagers ou leurs prestataires de soins de santé doivent remplir le formulaire d'informations sur le prestataire ci-joint et l'envoyer à l'adresse Accessibility&medicalrequests@msccruises. com au moins deux semaines avant la date de départ prévue.
- Si un passager prévoit d'apporter avec lui ses propres fournitures dans ses bagages, il est essentiel d'y indiquer son nom et le numéro de la cabine. Les prises électriques du navire sont compatibles avec les normes domestiques européennes et américaines (240 V/60 Hz ou 120 V/60 Hz).
- Si des machines sont soumises à des exigences particulières (par exemple une alimentation en eau), les passagers sont encouragés à les communiquer au moment de la réservation à l'équipe responsable des Besoins spéciaux.
- Le jour du départ, les passagers doivent vérifier que leurs fournitures et équipements sont tous en sécurité
 à bord et parfaitement fonctionnels dans leur cabine. Tout manquement à cette obligation pourra empêcher
 le passager de prendre le départ de la croisière. En cas de complications médicales qui ne peuvent pas
 être traitées à bord, il est possible que les passagers doivent être débarqués en vue de leur prise en
 charge par un établissement de santé à terre. Si tel est le cas, les frais médicaux engagés à bord et à terre
 seront intégralement à la charge du patient.
- Si vous envisagez de voyager avec nous alors que vous êtes sous dialyse, veuillez envoyer une lettre confirmant votre « aptitude à effectuer une croisière » signée par votre néphrologue avec la présente lettre d'acceptation des risques signée à l'équipe responsable des Accessibility&Medical Requests.

Après avoir étudié ces informations, si un passager envisage de voyager avec nous alors qu'il est sous dialyse, il doit envoyer une lettre confirmant son « aptitude à effectuer une croisière » signée par son néphrologue avec la présente lettre d'acceptation des risques signée par courrier électronique à l'équipe responsable des Besoins spéciaux. Si vous n'envoyez pas ce formulaire ainsi que la lettre confirmant votre aptitude à effectuer une croisière signée par votre néphrologue au moins 30 jours avant le départ, cela entraînera une annulation complète ainsi que des pénalités.

Je reconnais par la présente avoir lu et compris les informations qui m'ont été communiquées et j'accepte les risques associés à une croisière pendant mon traitement par dialyse. Je comprends et accepte pleinement que MSC Croisières ne puisse pas assumer la moindre responsabilité au titre des conséquences de ma décision d'effectuer une croisière et que ma décision est soumise aux Conditions générales de MSC Croisières et aux Conditions de transport.

Nom du passager en caractères d'imprimerie :	
Numéro de réservation :	
lom du navire :	
Numéro de téléphone :	
Adresse postale :	
	Date:
Pour les professionnels de santé :	
Numéro de permis de conduire	Plaque d'immatriculation

MSC Cruises SA [

Déclaration de confidentialité

At MSC Cruises, we are committed to the fair processing of your personal data. In this instance, your personal data may be processed by separate data controllers. MSC Cruises S.A., headquartered in Avenue Eugène-Pittard 16, Geneva, Switzerland, is the Controller for all main activities concerning the management of your booking as an MSC Cruises Guest. MSC Cruise Management UK Ltd, headquartered in 5 Roundwood Avenue, London, may process your personal data for the purposes where it is required to accommodate your request for special accommodation and might involve the processing of your health or other sensitive data. For detailed information about our data processing activities, including those carried out by other entities within MSC Cruises, as well as your associated rights, such as the ability to withdraw consent at any time, please consult our Privacy Notice available at https://www.msccruises.com/int/privacy or contact our Data Protection Officer at dpo@msccruises.com.

]